

OCTOBRE 2020
N° 98

Info Verdun

Comité de rédaction

Catherine BEGEAULT
, Monique VIDAL,
Serge PELISSIER,
Elodie OURLIAC



Mairie de Verdun-en-Lauragais

Secrétariat

Ouverture :
lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 11h à 12h
Tél. : 04 68 94 21 72
mairieverdunlauragais@wanadoo.fr

Bibliothèque

Ouverture tous les vendredis de
17h à 19h et sur demande.
Contact Catherine Begeault au 06
03 64 13 99

Ecole de Verdun

04 68 94 30 10

SIVU

04 68 94 20 78
(du lundi au vendredi
de 14h à 17h)

Lyonnaise des eaux

0810 865 865

Déchèterie de Saint-Papoul

Ouverture : Samedi 14h-17h
Mercredi 8h-12h / 14h-17h

Gendarmerie de Castelnaudary

04 68 23 10 70

mairieverdunlauragais@wanadoo.fr

www.mairieverdunenlauragais.com

Le mot du maire

Un été chaud, caniculaire, mais un été bien différent cette année.

La covid 19 a eu raison de toutes les fêtes de villages qui rythmaient nos étés et bien sûr celle de Verdun n'y a pas échappé, un manque certain pour tous les verdunois.

Un mois de septembre très chaud et très sec aussi avec sa rentrée des classes. Mais la covid est toujours là avec de nouvelles restrictions et interdictions ainsi qu'un nouveau protocole sanitaire pour les enfants de notre école.

Voilà notre quotidien bouleversé à nouveau, peut-être à cause d'un relâchement bien naturel et compréhensible après de longs mois de confinement.

Mais respectons les consignes, restons masqués, soyons patients, prudents pour retrouver une vie normale et surtout éviter un nouveau confinement qui serait une véritable catastrophe économique pour notre pays et sur notre vie en général.

Je vous souhaite un très bel automne et j'espère que nous pourrons bientôt nous retrouver autour du verre de l'amitié .



Etat Civil

Décès

M. Bernard BASTIE, décédé le 21 décembre 2019

Mme Denise CALMETTES , née TEISSEIRE, décédée le 27 Juin 2020

Mme Madeleine MONSERAT ,née VIALADE, décédée le 03 août 2020

Nouveaux arrivants :

M. Jean Pierre BAREILLE, au 22 Rue Centrale

Baptême civil:

Auranne ROBINEAUX ,enfant de Katia LABATTE, le 08 août 2020

Liste de mail

Pour faire partie de la liste de mails de la mairie et recevoir les informations de la commune directement par courrier-électronique, pensez à envoyer votre mail au secrétariat de la mairie.

mairieverdunlauragais
@wanadoo.fr

Compte-rendu des conseils municipaux de l'été 2020

Le conseil municipal s'est réuni à trois reprises depuis le début de l'été.

La réunion du **30 juin** a été consacrée au volet financier. Les élus municipaux ont voté les budgets primitifs suivants :

BUDGET COMMUNAL :

Fonctionnement -> Recettes : 905 359,24€ Dépenses : 905 359,24€
Investissement -> Recettes : 337 609,45€ Dépenses : 337 609,45€

Dans les 905 359,24€ de dépenses de fonctionnement ,figure l'excédent de fonctionnement pour un montant de 356 764,16€.

Les dépenses de fonctionnement concernent principalement les charges à caractère général (assurances, fournitures, électricité, téléphone, ...), les charges de personnel, les autres charges telles que cotisations aux syndicats intercommunaux, subventions aux associations,

Les dépenses d'investissement permettent la réalisation des travaux programmés.

BUDGET VILLAGE DE VACANCES :

Fonctionnement -> Recettes : 108 154,43€ Dépenses : 108 154,43€
Investissement -> Recettes : 73 188,43€ Dépenses : 73 188,43€

Bien que le village de vacances n'ait pas fonctionné en 2020, son budget subsiste.

Le conseil municipal a décidé de ne pas modifier les taux d'imposition de la commune -> foncier bâti : 23,44%, foncier non bâti : 123,97%.

Le conseil a, ensuite, décidé d'accorder des subventions aux associations (reconduction des montants de l'année précédente) :

- ACCA : 200€
- Chanteurs de la Montagne Noire : 300€
- Club des Aînés : 600€
- Comité des fêtes : 3000€
- Histoire et patrimoine : 600€
- Association sportive et culturelle : 500€

Le conseil municipal s'est ensuite réuni **le 10 juillet** afin d'élire son délégué, et trois suppléants, pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020. Monique VIDAL, maire, a été élue déléguée titulaire. Jean-Pierre GUIRAUD, Catherine MONTANT, et Dominique GUIRAUD ont été élus suppléants.

Dans chaque département, les sénateurs sont élus par un collège de grands électeurs (suffrage universel indirect) constitué des députés et des sénateurs, des conseillers régionaux du département, des conseillers départementaux et de délégués des conseils municipaux du département (le nombre de délégué(s) de chaque commune est fonction de l'importance de la commune). Les sénateurs sont élus pour 6 ans et renouvelables par moitié tous les 3 ans.

Lors de sa dernière réunion, **le 22 septembre**, le conseil municipal a autorisé le maire à recruter des agents contractuels et à signer une convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude pour la mise à disposition de personnel à titre temporaire (en raison de l'absence prochaine de la secrétaire de mairie pour une durée de quelques mois).

Par ailleurs, il a autorisé le maire à signer une convention avec le bureau d'étude URBADOC, dont le siège est à Toulouse, pour l'instruction des demandes d'urbanisme de la commune (en remplacement du service « autorisation des droits du sol » de la communauté de communes).

Le conseil décide d'adhérer au groupement de commandes pour les travaux d'entretien de voirie et de mise en sécurité et d'amélioration structurante de celle-ci avec la communauté de communes. Le maire signera une convention à cet effet et Dominique GUIRAUD, en qualité de titulaire, et Régis TARDIEU, en qualité de suppléant, seront les représentants de la commune à la commission d'appel d'offre de ce groupement de commandes.

Enfin, le conseil municipal accepte divers devis de travaux (voirie, clocher de l'église, défibrillateurs).

Dépôt de gerbe le 19 juillet 2020

Les contraintes sanitaires que nous connaissons perturbent le déroulement habituel de la vie sociale. C'est ainsi que la fête locale n'a pas eu lieu cet été. Cependant, le maire a tenu à déposer une gerbe au monument aux Morts le dimanche 19 juillet afin d'honorer les habitants de la commune morts au combat. Cette brève cérémonie s'est déroulée en présence des membres du conseil municipal et de représentants du comité des fêtes dans le strict respect des gestes barrières.

Secrétariat de mairie

France, notre secrétaire attend un heureux événement pour le début de l'année 2021. Nous lui adressons toutes nos félicitations ainsi qu'à son compagnon.

Par conséquent, nous avons une tâche bien délicate qui nous attend: chercher son ou sa remplaçante pour la durée de son congé maternité et son congé parental, soit pour environ 10 mois.

J'espère que nous allons vite trouver la perle rare capable de la remplacer.

Antenne 4G numérique

La société ALSATIS, mandatée par le SYADEN (syndicat audois numérique), est depuis quelques mois à la recherche d'un point haut pour la mise en place d'une antenne 4G numérique sur notre commune.

La commission numérique communale a proposé la vigie de surveillance incendie, située sur la D 803 en direction des Brunels, mais cette proposition, qui paraissait parfaite pour ALSATIS sur tous les plans, situation et couverture du territoire, a été malheureusement refusée par le SYADEN.

A l'heure actuelle une nouvelle solution est à l'étude et, de ce fait, la pose de cette antenne est retardée. Il faudra donc patienter encore quelques mois pour avoir une connexion internet performante sur la commune.

Distribution de masques

Les mercredi 28 et jeudi 29 octobre 2020, une distribution gratuite de 2 masques lavables par personne se tiendra à la mairie de 10h00 à 12h00. Pour les Verdunoises et les Verdunois qui ne pourront se déplacer, des masques seront à leur disposition à la mairie.

Les personnes dans l'incapacité de se déplacer peuvent contacter la mairie.

Bibliothèque

La COVID perturbe l'ouverture de la bibliothèque, si vous voulez des ouvrages vous pouvez contacter Catherine BEGEAULT qui vous donnera accès individuellement accompagné de votre masque.

L'alambic

Cette année le bouilleur de cru sera à Verdun à partir du 15 octobre stationné sous la salle des fêtes.

Déchets ramassés sur le bord de route



panneau de Verdun jusqu'au pont de la

Goutine

Dépôts sauvages

A plusieurs reprises le maire de notre commune s'est vu dans l'obligation de faire intervenir les employés communaux afin de ramasser toutes sortes de déchets (matelas, mobiliers cassés, bouteilles en verre ...) déposés au niveau des poubelles de recyclage.

Le tri sélectif consiste à trier les déchets suivant leur nature, afin de faciliter leur recyclage, compostage ou mise en décharge.

Notre commune est équipée de nombreux conteneurs de tri disposés sur l'ensemble du village et des écarts.

De plus, des villageois ne cessent de ramasser des déchets de toutes sortes sur les bords de routes de notre village (masques, emballages de restauration rapide, paquets de cigarettes ...)

Le tri sélectif est un geste individuel, mais ayant des bénéfices collectifs : limiter les contaminations aux lourdes conséquences environnementales ainsi que les risques sanitaires associés, avec l'augmentation de propagation de maladie.

Il est donc demandé à chacun, de ne pas jeter ses déchets n'importe où.

Voitures ventouses

Le nombre de places de parkings dans notre village est limité.

Certains villageois laissent leurs voitures pendant plusieurs semaines stationnées à la même place, empêchant les autres d'y avoir accès, ou gênant la bonne circulation. En application des dispositions de l'article R 417-12 du code de la route, tout propriétaire dont la voiture, le camping-car, la fourgonnette, etc..., est stationné(e) à la même place pendant plus de 7 jours consécutifs, prend le risque de se voir infliger une amende. En cas de non respect de l'injonction qui lui serait adressée, la mise en fourrière pourrait être demandée.

Terrains de sport

Il est rappelé aux habitants de la commune que les terrains de tennis et de sport sont librement à leur disposition.

A chaque utilisateur de respecter les équipements

Vente de bois

La mairie met en vente 5 stères de bois au prix de 35€ TTC le stère.

Si vous êtes intéressés réservation au secrétariat de la mairie, aux heures d'ouverture, ou par téléphone.

Travaux de voirie et autres

Le Conseil Municipal a voté les travaux de voirie pour les chemins desservants Cayrejac pour un montant de 69 804.00€ HT et Penavayre pour 20 150.00€ HT. Ces travaux seront réalisés par la Société CAZAL et devront être terminés en Décembre 2020.

Trois défibrillateurs vont être installés, un à Jean Raymond, un à la salle polyvalente et un à la salle du village de vacances pour un montant de 6630.00€ HT.

La zinguerie défectueuse de notre clocher va être refaite par l'entreprise Chevrin-Géli pour un montant de 14 197.79€ HT

Comme vous avez pu le constater lors de vos déplacements Benjamin et Jean-Louis ont comblé tous les nids de poule éparpillés sur toute la commune.

Ils sont également en train de restaurer le logement vacant rue Centrale, peinture et carrelage, changement des radiateurs en vue d'une nouvelle location. Par ailleurs, ils ont commencé le nettoyage des toitures des chalets du village de vacances.



Rentrée Scolaire

La rentrée scolaire 2020 à Verdun ne ressemble à aucune autre.

Avec un protocole sanitaire allégé, mais qui doit être respecté à la lettre, cette rentrée a été très calme et très masquée en particulier pour le personnel encadrant. Les 14 élèves (2 CE2, 9 CM1, 3 CM2) étaient ravis de se retrouver après 2 mois de vacances, de retrouver également leur cantinière Sandrine, et de faire la connaissance de leur nouveau professeur des écoles, M. JULIA Vivien, qui arrive tout droit de Perpignan et pour qui être directeur est une première dans sa carrière.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tout ce petit monde.

Téléthon 2020

Le téléthon 2020 ne s'annonce pas très favorablement en raison des contraintes liées au covid19. Beaucoup de rassemblements et notamment des repas vont être annulés. En premier lieu, la marche nocturne qui passe régulièrement depuis plusieurs années à Verdun. Dans notre commune le concours de belote et le rassemblement de chorales ne pourront également pas se tenir. Nous avons pensé à un concours de pétanque ou une vente de cassoulets cuits au four à bois, mais pour la pétanque la période automnale ne si prête pas trop, et pour le cassoulet une main d'œuvre assez importante est nécessaire. Comme dans toutes les autres communes où ce genre d'activités habituelles seraient

annulées, un appel aux dons sera réalisé dans chaque foyer et associations. Ceci afin de ne pas arrêter l'élan de cette bonne action annuelle réalisée dans nos villages respectifs et solidaires. Des marches dans certains villages seront vraisemblablement maintenues. De la même façon le repas des saveurs du monde de Villespy et le repas final, vont être organisés en drive. Nous vous informerons de tout cela au fil de l'eau. En espérant que votre générosité pour la bonne cause sera encore forte, malgré la forme différente que prend l'organisation du téléthon 2020, un grand merci à vous pour continuer à aider la recherche médicale et le confort des malades handicapés.

Gérard Guiraud coordonnateur local du téléthon

Dernières activités du club juste avant le confinement !

L'assemblée générale 2020.



Les bénévoles des villages du Lauragais rural (dont Verdun) ont continué à se retrouver malgré une situation d'organisation difficile.

La confection des oreillettes



loto de février 2020.

Club des Aînés Verdunois

Depuis le dernier info Verdun, notre association « le Club des Aînés », est restée en sommeil par obligation, en raison d'une situation sanitaire qui ne nous permet pas de nous rassembler. Le bureau qui s'est réuni début septembre osait espérer organiser une grillade sur le site du village de vacances courant octobre, en prenant toutes les précautions nécessaires au respect des normes en vigueur. Cela semblait alors réalisable, mais la propagation du virus après les vacances est repartie en hausse, et suite au dernier arrêté préfectoral, notre maire n'a pu nous donner l'autorisation d'utiliser la salle et ses abords (il n'était bien évidemment pas question de limiter le nombre d'inscriptions à trente). Le programme des activités du dernier trimestre 2020 est donc totalement annulé. Mais pour marquer la fin de l'année et notre repas habituel de décembre, une adaptation sera mise en place. Sauf miracle auquel nous ne croyons pas, un repas servi en drive sera organisé. Ces repas seront réalisés par notre traiteur et seront ensuite distribués par groupes et consommés à l'un des domiciles de chacun. Une solution qui nous permettra de croire encore au bon fonctionnement du club, et d'espérer enfin une reprise normale en 2021. Une reprise qui débutera par une Assemblée Générale particulière ou l'avis de chaque adhérent sera le bienvenu pour définir un programme d'activités adapté à la situation sanitaire du moment.

Le président des Aînés Verdunois : Gérard GUIRAUD

Comité des Fêtes

Une année exceptionnelle pour le comité des fêtes, qui depuis plus de 62 ans se réunissait chaque année, pour préparer la fête locale.

Cette année, en raison de la crise sanitaire actuelle, nous n'avons pas pu nous réunir pour préparer le traditionnel « Cassoulet ».

Malgré cela, le dynamisme et la volonté du comité, nous a donné l'espoir de pouvoir faire l'apéritif du dimanche. Malheureusement, 10 jours avant la fête, les restrictions sanitaires, ne nous ont pas permis de le maintenir, nous voyant dans l'obligation d'annuler la fête locale 2020.

L'assemblée générale du comité, se déroulera à la salle polyvalente, le samedi 17 octobre 2020 à 18h30, afin de définir les projets pour l'année à venir.

Le comité des fêtes

Instantané d'histoire

1611 : le four banal de Verdun

En ce 21 juin, Pierre Garrigues marchand de Verdun, attend chez lui la venue de deux hommes. Sur le bureau, encre, plume d'oie et papier sont déjà disposés. Des pas raisonnent dans les escaliers. Le bourgeois verdunois, Anthoine Pallis, entre dans la pièce et le salue. Tandis qu'ils s'entretiennent sur les dernières ventes de laine aux foires de Castelnau-dary et de Revel, Maître Salvetat se présente enfin. Le notaire du village sort aussitôt le papier timbré pour la rédaction de l'acte d'arrentement soit de sous-location du four banal du village.

Depuis des temps immémoriaux, la noblesse use de son droit de construire et de louer des fours dont l'utilisation imposée aux villageois se fait contre une taxe ou *banalité*. Mais cette exploitation fastidieuse n'est plus directement exercée par le propriétaire. C'est ainsi que le seigneur de Ferrals loue la perception des banalités au sieur Garrigues. Et en ce jour où les Verdunois préparent les feux de la Saint-Jean prochaine, le marchand sous-loue au bourgeois l'unique four du village. Ils se sont mis d'accord sur un montant annuel de « *trante une livres, paiables a trois pacte et grandes scavoir a la toussaints, les roys et pasques* ». De son côté, Garrigues « *sera tenu fere les reparations et tels entretiens audit four et autres goutieres qui pourront causer la perte du pain* ». Les trois témoins arrivés entre temps, Gabriel massoulié, Jean Benoist et Estienne Marty, opinent du chef. L'affaire est entendue. Chacun signe le contrat.

En cette fin d'après-midi, une carafe de vin clot le pacte. Au dehors, l'air vibre de l'effervescence des festivités à venir. En rentrant chez lui, Estienne Marty se demande qui, au solstice d'été, seront le roi et la reine de la jeunesse cette année. Que de souvenirs se bousculent alors à son esprit...

Zélie Navarro-Andraud

